LIGNE 15 | SUD EN BREF

La ligne 15 Sud dessert **22 communes et 4 départements**. Elle relie **16 gares, de Pont de Sèvres à Noisy – Champs,** qui seront toutes en correspondance avec les lignes de RER, de métro, de tramway et de TCSP (transport en commun en site propre). Ces 33 km de métro automatique en souterrain constituent le premier tronçon du Grand Paris Express.

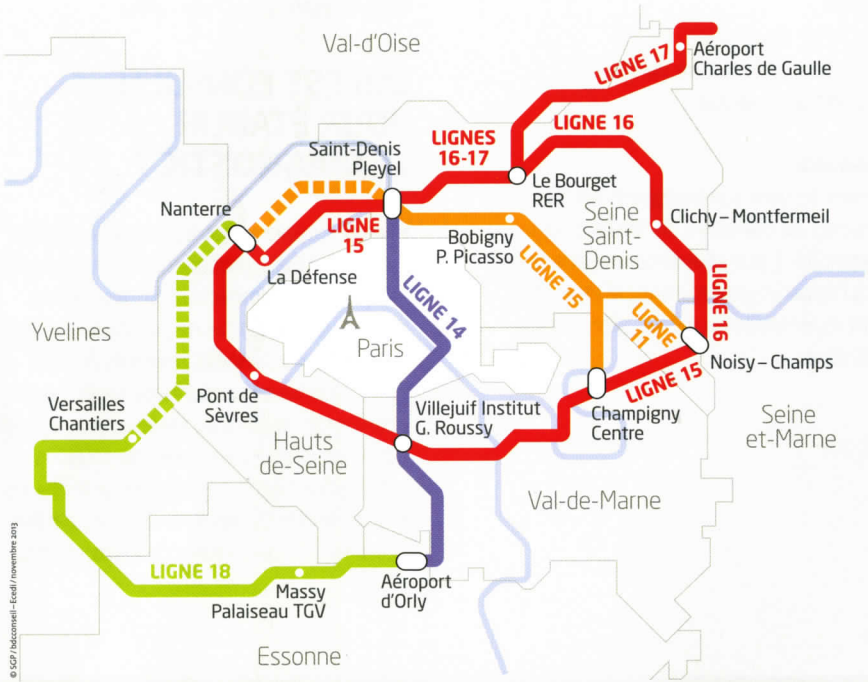

© SGP / bdcconseil – Ecedi / novembre 2013

LE MÉTRO DU GRAND PARIS À L'HORIZON 2030

205 km de lignes de métro automatique créées.

72 nouvelles gares reliant les pôles du Grand Paris, les 3 aéroports et les gares TGV.

POUR + D'INFORMATION ET POSER VOS QUESTIONS
www.societedugrandparis.fr

© Société du Grand Paris - mars 2014 - Conception : bdcconseil / Ecedi - Photos : DR Société du Grand Paris - Ne pas jeter sur la voie publique

GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS

MÉMO

DIAGNOSTIC DU BÂTI

LIGNE 15 | SUD

Société du Grand Paris

Le métro du Grand Paris est entièrement souterrain sur le tronçon **Pont de Sèvres <> Noisy-Champs** et il traversera un contexte urbain particulièrement dense. La Société du Grand Paris a donc mandaté une équipe d'experts pour préciser et compléter les études précédentes, le but étant d'analyser le bâti, les ouvrages d'art et les infrastructures au voisinage du tracé. Les inventaires et diagnostics du bâti (niveau de fondation, présence de structures enterrées, réseaux) seront réalisés grâce au concours des administrations et des propriétaires.

La Société du Grand Paris est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, ainsi que du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et celui de l'Économie et des Finances.

EN SAVOIR PLUS
www.societedugrandparis.fr

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CES ÉTUDES ?

- AFFINER LE TRACÉ DU MÉTRO DU GRAND PARIS
- ADAPTER LES MÉTHODES CONSTRUCTIVES QUI SERONT UTILISÉES
- DÉFINIR LES CONTRÔLES À METTRE EN PLACE DURANT LA PHASE DE TRAVAUX

QUE VONT EXAMINER LES **EXPERTS ?**

Des constructions
Les caractéristiques des bâtis, des infrastructures et des ouvrages d'art seront examinées, notamment :
- le nombre de sous-sols ;
- la profondeur et la nature du bâti ;
- le contexte géologique.

Des réseaux
Les réseaux servant aux transports en commun (RER, métro), au transport de l'énergie (eau, gaz, électricité...), aux télécommunications ou encore à l'assainissement font partie du bâti. Ils seront inventoriés au même titre que les constructions.

QUI SONT LES **ENTREPRISES** EN CHARGE DU DIAGNOSTIC ?

La Société du Grand Paris a missionné un groupement constitué de trois entreprises spécialisées pour réaliser le diagnostic du bâti : Bureau Veritas – SITES – 3IA.

QUI EST CONSULTÉ POUR ÉTABLIR LE **DIAGNOSTIC ?**

- Les techniciens mandatés par la Société du Grand Paris procéderont à des enquêtes auprès des administrations (cadastres, services des permis de construire...) pour recueillir les données relatives au bâti.
- Ils contacteront ensuite les propriétaires concernés, publics ou privés, ou les syndicats de copropriété pour collecter tous les renseignements nécessaires aux études.
- Ils visiteront sur rendez-vous les parties communes de certaines constructions.